

Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : un bilan à chaud d'un événement digne de mention

Benoît Lévesque

Volume 12, Number 1, Spring 1999

Le tiers secteur

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301453ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301453ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lévesque, B. (1999). Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : un bilan à chaud d'un événement digne de mention. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(1), 277–290. <https://doi.org/10.7202/301453ar>

❖ Le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire : un bilan à chaud d'un événement digne de mention¹

Benoît LÉVESQUE
président CIRIEC Canada

Dans le dernier numéro de la revue (vol. 11, n° 1), l'éditorial reprenait l'« Appel pour une économie sociale et solidaire » signé alors par 84 personnes. La nécessité de regrouper l'ensemble de ces signataires, les autres qui se sont ajoutés depuis, les personnes désirant signer cet appel ou d'autres personnes intéressées par l'économie sociale s'est concrétisée lors du Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire qui a eu lieu le 11 décembre 1998, à l'Université du Québec à Montréal. Cet événement a rassemblé 550 personnes. Une trentaine d'intervenants provenant des mouvements sociaux, des regroupements et secteurs ainsi que des entreprises et associations en économie sociale ont été amenés à partager leur expérience et leurs réflexions à ce sujet. Nous avons donc cru important de

1. Une première version de ce texte a bénéficié des commentaires du comité organisateur qui était composé de François Aubry, Léopold Beaulieu, Marie-Andrée Coutu, René Doré, Nancy Lemay, Benoît Lévesque, Marie-Claire Malo, Nicole Mousseau, Marguerite Mendell, Marie-Hélène Méthé, Nancy Neamtan, Yves Vaillancourt. Je les remercie donc tout en revendiquant l'unique responsabilité pour les propos tenus, d'autant plus qu'ils n'ont pas eu l'occasion de relire la version finale.

publier certaines de ces allocutions, dont celle-ci. D'autres seront publiées dans le prochain numéro de la revue *Économie et solidarités*. Les actes du Rendez-vous seront également publiés sous peu par le CIRIEC-Canada (ciriec_canada@uqam.ca).

Le Rendez-vous représente un événement important non seulement parce qu'il a réuni plus de 550 personnes pour entendre parler d'économie sociale un vendredi du mois de décembre, mais également parce qu'il a regroupé publiquement pour la première fois les principales composantes de l'économie sociale que sont les mouvements sociaux (femmes, syndicats, rural, communautaire et coopératif), les regroupements sectoriels et territoriaux et les entreprises et associations représentatives. Un tel événement aurait été impensable, il y a 10 ans et même cinq ans. Il aurait été impensable pour plusieurs raisons dont la première était l'absence de débat sur l'économie sociale ; le terme lui-même n'était pas utilisé et pour plusieurs inconnu. Depuis plusieurs années, la plupart des conférenciers invités au Rendez-vous œuvrent au sein de ce que nous appelons maintenant l'économie sociale mais peu d'entre eux avait conscience de partager une même histoire et une vision commune de l'avenir. Si ce constat est correct, il ne faut pas se surprendre que certains de nos amis soient encore réticents à l'idée de l'économie sociale et que cette dernière soit pour eux synonyme de menace. Le fait que l'économie sociale soit devenue l'une des portes d'entrée pour discuter du projet de société appelle néanmoins quelques explications.

L'intérêt pour l'économie sociale résulte d'un certain nombre d'événements des dernières années dont la Marche des femmes de 1995 et le Chantier de l'économie sociale, sans oublier la relance du Conseil de la coopération du Québec et la tenue d'États généraux de la coopération (1990-1992), ainsi que certaines interventions de l'État (Lévesque et Vaillancourt, 1998). Ces événements et d'autres² pour déterminants qu'ils aient été, ne doivent pas nous empêcher de regarder un peu plus loin pour repérer des milliers d'associations et d'entreprises, coopératives et communautaires, mises sur pied au cours des 20 dernières d'années (Bélanger et Lévesque, 1992). Ces initiatives ont en commun d'avoir mobilisé des personnes et d'avoir misé sur l'association pour répondre à des besoins non satisfaits (par exemple, les garderies) ou satisfaits inadéquatement par l'État ou le marché (par exemple, les coopératives funéraires). Dans la plupart des cas, ces initiatives ont été

2. En toute modestie, mentionnons également **le CIRIEC Canada** qui s'est donné en 1995 comme **orientation stratégique** de « **contribuer à l'édification d'une l'économie solidaire par un soutien éclairé et critique au développement de l'économie sociale** ». Joint à de nouvelles pratiques, la réflexion **du CIRIEC a inspiré les initiateurs de l'Appel et du Rendez-vous**. Dans ce cas comme dans les autres, il s'agit d'un travail collectif qui s'appuie sur de nombreux réseaux.

portées, aidées et encouragées par plus grand qu'elles, soit les mouvements sociaux et des groupes de soutien. Sans ce travail au ras du sol réalisé par plusieurs dizaines de milliers de femmes et d'hommes, l'économie sociale ne serait pas actuellement à l'ordre du jour. En somme, les initiatives de la société civile se sont progressivement imposées à l'État plutôt que ce dernier ne les a imposées comme créatures *ex nihilo*.

Plus largement, à la racine de ces diverses initiatives, il faut relever la restructuration de l'économie et la reconfiguration de l'État qui s'accompagnent d'une montée de l'exclusion et de l'appauvrissement d'une large portion de la population (Lévesque, 1997). Dans cette visée, le débat sur l'économie sociale s'inscrit dans un moment historique de première importance, un moment historique comparable à celui de la fin du siècle dernier, comparable également à celui des années 1920-1930 : un moment de crise et de profondes transformations sociales et économiques à l'échelle du monde. Si les souffrances résultant de cette crise et de ces transformations sont de plus en plus nombreuses et lourdes de conséquences, nous sommes néanmoins conviés pour le meilleur ou pour le pire à repenser la société et l'économie. Dans une telle conjoncture, l'économie sociale ne représente qu'un élément parmi d'autres, mais un élément qui peut être un révélateur de nos valeurs et de notre vision de l'avenir.

Parce que les initiatives de l'économie sociale surgissent aussi bien pour répondre aux urgences les plus criantes de cette crise (banques alimentaires, restos pop, entreprises d'insertion, etc.) que pour donner une existence immédiate à certaines de nos aspirations touchant la démocratie, la qualité de vie, l'égalité entre les hommes et les femmes, le développement durable, tous les débats sur ces initiatives ouvrent plus ou moins explicitement sur la critique du système capitaliste et sur le rôle de l'État dans la société. On entrevoit ainsi le défi que constitue toute réflexion sur l'économie sociale. D'où la pertinence d'un texte comme celui de l'« Appel sur l'économie sociale et solidaire » qui synthétise en quelque sorte les réflexions de quelques dizaines de personnes provenant aussi bien du milieu universitaire que des mouvements sociaux, des entreprises et associations relevant de l'économie sociale. Sur le plan même de l'organisation et de son déroulement, le Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire représentait également un défi. Constituer un échantillon se voulant représentatif d'une réalité aussi contrastée n'allait pas de soi en raison aussi bien d'une connaissance limitée des initiatives que de la nécessité de faire des choix pour ne retenir qu'une trentaine de représentants et représentantes. Toutefois, les choix réalisés répondaient à une volonté de représenter à la fois la diversité de l'économie sociale et ses convergences dans la perspective d'objectifs bien précis.

LES OBJECTIFS DU RENDEZ-VOUS

Notre premier objectif était de vérifier l'intérêt du texte de l'Appel pour une économie sociale et solidaire, de l'enrichir et de permettre à plus de personnes de s'en inspirer pour leurs interventions et leurs débats. L'Appel n'est pas un texte scientifique mais un texte engagé visant à faire en sorte que l'économie sociale devienne plus solidaire, notamment en accord avec les projets de société portés par les divers mouvements sociaux. D'où une **vision relativement large de l'économie sociale** pour y inclure aussi bien la nouvelle que l'ancienne économie sociale (plus largement les différentes générations d'économie sociale), aussi bien l'économie sociale plutôt marchande que l'économie sociale plutôt non marchande.

Notre deuxième objectif était de **mieux comprendre ce qu'il faut entendre par économie sociale**. À cette fin, nous avons fait appel non seulement aux associations et entreprises relevant de l'économie sociale mais également aux regroupements (sectoriels et territoriaux) et aux mouvements sociaux qui sont habituellement à la base des initiatives relevant de l'économie sociale et qui, par la suite, les soutiennent ou les remettent en question. Cette vision large, qui correspond bien à la réalité québécoise, n'allait également pas de soi. Nous reviendrons sur l'importance des mouvements sociaux.

Enfin, notre troisième objectif était de soulever la question non seulement de la **pertinence d'un regroupement des diverses composantes de l'économie sociale** mais également celle de son autonomisation par rapport à l'État. L'hypothèse que le Chantier de l'économie sociale devienne un regroupement autonome ne devrait pas mettre fin à l'aide que l'État accorde notamment pour le développement de l'économie sociale.

PAR RAPPORT À CES OBJECTIFS, QUE POUVONS-NOUS RETENIR ?

Sur le texte de l'Appel pour une économie sociale et solidaire

Il est sans doute nécessaire de rappeler que le texte de l'Appel comprend trois parties. Une première sur l'économie sociale comme réalité plurielle prise dans un double sens : a) dans le sens d'une diversité des formes économiques : marchandes, non marchandes (redistribution : État), non monétaires (réciprocité et don) ; b) dans le sens d'une diversité des générations qui vont du XIX^e siècle à nos jours. Une seconde qui explique que l'économie sociale doit devenir plus solidaire et, à cette fin, cultiver la solidarité avec les mouvements sociaux de base et leurs projets de société, la solidarité entre les entreprises et organisations, la solidarité avec les pratiques visant la démocratie,

le développement durable, l'équité entre hommes et femmes, la qualité de vie au travail, etc., la solidarité avec l'économie publique et le secteur public (rapport entre l'intérêt collectif et l'intérêt général ; la question de la non-substitution des emplois).

La troisième partie de l'Appel expose trois séries de mesures nécessaires pour le développement de l'économie sociale et pour le développement de la solidarité sociale à la base. La première série concerne le soutien de l'État aux entreprises et organisations de l'économie sociale. Ce soutien doit être aussi important que celui consenti aux entreprises capitalistes³. Un gouvernement favorable à l'économie sociale devrait donner non seulement autant mais plus aux entreprises et organisations sociales pour au moins deux raisons : d'abord, parce que ces initiatives répondent à des besoins essentiels non satisfaits et nécessaires, ensuite, parce que les règles de l'économie sociale interdisent l'appropriation privée de ce soutien. La deuxième série de mesures concerne la place des femmes dans l'économie. Il faut veiller à ce que le développement de l'économie sociale ne se fasse pas sur le dos des femmes. Plus largement, il faut des mesures pour leur assurer dans l'économie une place qui soit socialement acceptable et leur accorder les responsabilités de direction qui leur reviennent. Cela dit, il faut bien voir que l'économie sociale ne peut résoudre à elle seule le problème de la pauvreté et de l'exclusion professionnelle de sorte que l'intervention de l'État en ces matières est nécessaire comme elle l'est dans le domaine de l'équité sur le marché du travail. Enfin, la troisième mesure devrait favoriser le développement d'une économie plurielle, d'une économie qui reconnaisse l'importance du non-marchand et de l'association dans la production de biens et de services. Dans cette direction, on peut identifier le partage et la réduction du temps de travail, une politique de la pluriactivité et des mesures pour éviter la ghettoisation du travail des femmes et la régression vers le travail obligatoire des pauvres (le *workfare*).

Enfin, l'économie sociale en elle-même n'est pas un projet de société. Son sens est donné en grande partie par le projet de société dans laquelle elle s'inscrit. Par conséquent, il faut une vision de la modernisation et de la démocratisation de l'ensemble des services collectifs et des entreprises relevant du système de production. Dans cette visée, l'économie sociale constitue une sorte de laboratoire dont les réalisations peuvent inspirer l'ensemble de la société. Évidemment, cela ne va pas de soi. D'où l'idée d'un soutien éclairé et critique de l'économie sociale.

3. Ce soutien est important, y compris aux États-Unis. Le magazine *Times* du 9 novembre 1999 nous apprenait qu'aux États-Unis, pays du néolibéralisme, l'État fédéral américain transfère annuellement 125 milliards de dollars aux entreprises capitalistes, soit l'équivalent de l'impôt sur le revenu payés par 60 millions d'individus et de familles.

Les divers intervenants et intervenantes au Rendez-vous n'ont pas exprimé explicitement de désaccords sur le texte de l'Appel. Ce texte est plutôt apparu comme un acquis. Une grande partie des personnes qui sont intervenues avait signé le texte ou s'appropriait à le faire. Cependant, certaines précisions et insinuations ont été exposées avec franchise et modestie. Une lecture attentive des diverses conférences permettra de confirmer cette première évaluation. Pour le moment, nous avons retenu l'intervention de Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, qui a insisté avec raison sur le fait que des organisations non marchandes telle une Maison de femmes faisaient bien partie de l'économie sociale et qu'on avait souvent tendance à l'oublier. De même, Sylvie Tardif de l'Économie communautaire de Francheville (ECOF) a indiqué que l'Appel n'était pas assez attentif aux problèmes de l'exclusion sociale et de l'appauvrissement, domaine où l'on retrouve un grand nombre d'initiatives d'économie sociale. Cela dit, la plupart des intervenants et intervenantes ont tenté de montrer comment leur mouvement, leur regroupement, leur entreprise ou leur organisation s'inscrivait dans une économie sociale telle qu'elle est définie dans l'Appel. Ce faisant, le Rendez-vous a donné une image contrastée, variée et extrêmement riche de l'économie sociale telle qu'elle existe actuellement au Québec. Une très grande diversité d'initiatives qui vont des fonds de travailleurs aux assurances et activités financières courantes, de garderies aux coopératives funéraires, d'entreprises d'insertion pour les jeunes (CJS) aux coopératives de travailleurs-actionnaires, des services d'aide à domicile et de logements sociaux aux cuisines collectives et aux restos pop, de coopératives forestières aux corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et aux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), etc.

En raison de leur culture réciproque, les diverses présentations étaient suffisamment différentes pour provoquer de véritables chocs chez ceux qui découvraient pour la première fois une si grande diversité d'initiatives et un discours si varié de la part de leurs responsables. Dans certains cas, les responsables parlent explicitement de « faire des affaires » alors que dans d'autres les activités sont complètement non marchandes. À travers cette diversité, il était possible de découvrir des expérimentations relevant d'un parcours comparable et des supports relativement identiques. La plupart de ces initiatives existent pour répondre à des besoins criants ou non satisfaits, sont portées par des mouvements sociaux et sont soucieuses aussi bien de la participation active des citoyens que de rentabilité sociale. Dans cette visée, les diverses présentations ont permis de se faire une meilleure idée de ce qu'il faut entendre par économie sociale, ce qui constituait le second objectif du Rendez-vous. En somme, ceux et celles qui ont participé au Rendez-vous en sont ressortis avec une représentation plus précise de l'économie sociale québécoise telle qu'elle existe actuellement.

CE QU'IL FAUT MAINTENANT ENTENDRE PAR ÉCONOMIE SOCIALE

Une vision large de l'économie sociale

Il existe manifestement une très grande diversité de conception de l'économie sociale malgré les nombreuses convergences. Cette diversité provient en grande partie de la diversité même des acteurs que sont les mouvements sociaux, les regroupements, les associations et les entreprises. Même lorsqu'ils partagent le même projet de société, ces acteurs interviennent à des échelles et à des niveaux différents. À première vue, il s'agit là d'une richesse et d'une force puisque l'économie sociale est portée par plus d'un réseau et qu'il est possible d'établir de nombreuses passerelles entre ces divers réseaux.

En tête de liste des divers acteurs, nous retenons les **mouvements sociaux**. Pourquoi tant insister sur les mouvements sociaux ? Nous faisons l'hypothèse que sans eux les initiatives de l'économie sociale seraient beaucoup moins nombreuses et moins mobilisantes. Les organisations relevant de l'économie sociale ne peuvent être créées de toutes pièces par l'État ou par l'entreprise privée. C'est pourquoi des mesures politiques comparables d'un pays à l'autre ne donnent pas le même résultat. Pour la plupart des initiatives relevant de l'économie sociale, le mouvement social représente la **fusée porteuse** qui permet la mobilisation des personnes et qui rend possible le décollage. Pour vaincre la pesanteur de l'inertie, il faut une **énergie incommensurable** que des individus isolés ne peuvent produire. La mobilisation et l'association de personnes ne sont souvent possibles qu'en référence à un projet qui permet le dépassement des humbles moyens dont on dispose dans l'ici et maintenant. Lorsque la navette spatiale s'est satellisée, elle n'a apparemment plus besoin de la fusée porteuse. Si on exclut les rétrofusées pour les changements d'orientation, la navette s'est apparemment autonomisée. Mais, au retour, elle ne pourra repartir sans une nouvelle fusée. Les initiatives d'économie sociale qui décideraient de rompre complètement avec leur base sociale risquent de ne pouvoir repartir pour relever de nouveaux défis lorsque ceux-ci se présenteront. D'où également l'intérêt d'associer les mouvements sociaux à un regroupement autonome de l'économie sociale.

Les mouvements sociaux ont spontanément tendance à inscrire les initiatives d'économie dans une vision plus large. Donc à les soutenir et parfois même à les remettre en question. Les mouvements sociaux le font spontanément puisque, par définition, ils portent un projet de société qui remet en question le statu quo. De plus, un projet de société même incomplètement explicité se veut global. Il touche donc à tout ce qui constitue une société, qu'il s'agisse du rapport entre les hommes et les femmes, entre les hommes et la nature, des rapports de travail, des rapports de consommation, de l'État,

du social, de l'économie, etc. Dans cette perspective, l'économie sociale ne représente qu'un élément de leur projet de société, un élément qui sera coloré par cette vision. De plus, chacun des mouvements sociaux favorisera et analysera différemment l'économie sociale. Ainsi, le mouvement syndical est d'abord attentif à la création d'emplois, aux conditions de travail et à la démocratisation de l'organisation du travail ; le mouvement des femmes se préoccupe aussi bien de l'appauvrissement et des inéquités affectant principalement les femmes que de la place des femmes dans la société et l'économie, ainsi de suite... Ces différentes attentions donnent lieu à des préoccupations différentes. D'où des différences et une grande diversité de réactions et d'interventions qu'il faut respecter.

Enfin, collectivement, les mouvements sociaux proposent le changement plutôt que la seule défense des acquis, d'où le terme de mouvement (ce qui est beaucoup moins vrai lorsqu'ils sont fortement institutionnalisés). Dans cette visée, l'idée de « coalition » de mouvements sociaux qui a été avancée par certains, est riche puisqu'elle laisse supposer que l'économie sociale est colorée par une diversité d'attentes et de demandes telles qu'elles sont définies par les divers mouvements sociaux. Cette idée fait surgir l'image de l'arc-en-ciel que l'on retrouve dans toute l'histoire de l'économie sociale. Elle nous invite à penser en termes d'alliances pour faire en sorte que ces initiatives constituent un pas vers une autre société et une autre économie. En somme, l'idée de coalition est à prendre en considération si l'on veut que l'économie sociale devienne solidaire d'un projet de société et non pas de simples solutions temporaires aux dégâts du marché ou même de l'État, par ses interventions ou ses non-interventions.

L'idée de coalition laisse voir en creux que l'économie sociale n'est la propriété exclusive d'aucun mouvement social. Cette idée est intéressante en autant qu'elle n'occulte pas le rôle déterminant de certains mouvements sociaux dans certaines initiatives. Ainsi, le mouvement des femmes a joué un rôle déterminant dans la création des centres de femmes et même dans les garderies. De même, le mouvement communautaire dans la création des CDEC ; le mouvement coopératif (Conseil de la coopération du Québec et Coopérative de développement régional) dans la création de certaines coopératives de travail ou encore du mouvement syndical dans les fonds de travailleurs, etc. Enfin, il faut reconnaître que cette idée, pour être pleinement significative, devrait se matérialiser dans des participations croisées sur le dossier de l'économie sociale.

Une conception large de l'économie sociale doit également inclure **des regroupements sectoriels** (services financiers, agriculture, aide à domicile, centres de femmes, etc.) **ou encore territoriaux** (CDR). Ces regroupements sont également nécessaires. Une initiative isolée ne peut influencer positivement

sur un secteur où l'on retrouve souvent de nombreux concurrents et un environnement généralement hostile. De plus, il existe un savoir-faire qui ne peut être porté et transféré que par de tels regroupements.

Dans le mouvement coopératif, ces regroupements existent et sont fonctionnels ; il s'agit des fédérations et des confédérations souvent réunis dans des conseils nationaux faisant eux-mêmes partie de l'Alliance coopérative internationale (ACI). L'activité économique permet de se donner des services communs et d'influer efficacement sur un secteur d'activité donné. Dans le monde associatif, les regroupements sont apparemment moins fonctionnels au regard de l'activité mais plus attentifs au projet de société et plus proches des mouvements sociaux qui leur ont donné naissance. De plus, dans le cas des associations, l'autonomie des unités de base par rapport aux regroupements est généralement plus grande. Par ailleurs, si la force des regroupements coopératifs leur vient d'institutions solidement établies, celle des associations plus récentes repose en grande partie sur un dynamisme encore alimenté par la base. Dans un cas comme dans l'autre, il faut respecter ces différences de manière à compléter la faiblesse de l'une par la force de l'autre. D'où l'importance des alliances. De même, les regroupements misant sur la double logique du secteur et du territoire doivent être reconnus pour ce qu'ils sont. Des regroupements tels les CDR et les Comités régionaux de l'économie sociale (CRÉS) permettent une synergie entre les secteurs et les territoires qui ajoute de nouvelles dimensions à la solidarité et à la cohésion sociale.

Enfin, l'économie sociale est constituée de **toutes les entreprises et les associations** (produisant des biens et des services) qui se sont donné des règles qui correspondent aux valeurs et principes conformes à la définition du Chantier de l'économie sociale. Les statuts juridiques d'OBNL, de coopérative et de mutuelle sont sans doute les plus fréquents mais on ne doit pas exclure les sociétés à capital-actions qui ont établi des conventions d'actionnaires les contraignant à réaliser un arbitrage entre l'économique et le social (par exemple, certaines entreprises dans lesquelles les fonds de travailleurs investissent). Par ailleurs, l'ensemble des entreprises et des associations relevant de l'économie sociale peuvent être regroupées en deux grands domaines d'activités, le développement social et le développement économique, dont les logiques et les modes de fonctionnement sont fort différents. Dans le premier cas, l'économie sociale doit se positionner par rapport à l'économie de marché ; dans le deuxième cas, elle se situe en priorité par rapport à l'État.

Dans **le domaine du développement social** (par exemple, garderie, aide à domicile, logement social), la plupart des services dépendent et continueront de dépendre de la redistribution de l'État. Ces services doivent être situés par rapport aux services publics comme compléments ou comme alternatives tant du point de vue des usagers que des travailleurs. L'avantage

en termes de démocratisation ne doit pas être subordonné à l'avantage possible du point de vue des coûts de production. Dans ce domaine, les initiatives de l'économie sociale prennent le plus souvent le statut d'OBNL de sorte que leur activité relève du non-marchand. Dans certains cas, la marchandisation des services est crainte avec raison puisqu'elle constituerait un recul tant du point de vue de la qualité que de l'accessibilité. Ce qu'il faut également bien voir, c'est que l'économie sociale dans le domaine du social est de plus en plus souvent en concurrence avec un secteur marchand en émergence et, parfois, avec une économie au noir, comme en témoignent aussi bien les services de gardes que l'aide à domicile. Dans de telles situations, l'économie sociale ne réalise pas une privatisation de services étatiques mais une « communautarisation » (Vaillancourt, 1995) ou une socialisation d'activités qui, autrement, seraient exclusivement marchandes ou carrément au noir et plus souvent qu'autrement au détriment des femmes.

Dans le domaine du développement économique (coopératives forestières, coopératives funéraires, ressourceries, etc), la dimension sociale n'est pas absente (par exemple, entreprises d'insertion, restos populaires) mais la référence est moins par rapport à l'État qu'au marché. Comment relever le défi du marché tout en reconnaissant la dimension sociale de l'entreprise? Comment faire en sorte que les règles qu'on se donne pour domestiquer le marché ne compromettent pas l'existence même de l'entreprise? Là aussi, la démocratisation ne doit pas être subordonnée au seul avantage de la réduction des coûts résultant d'une forte implication des membres. À nouveau, on entrevoit l'intérêt et l'importance d'une liaison à des regroupements sectoriels pour trouver des solutions inédites et à des mouvements sociaux pour ne pas perdre de vue la portée de telles initiatives (syndicat, communautaire). Mais dans un cas comme dans l'autre, la spécificité du terrain économique par rapport à celui de la lutte politique ne peut être occultée. Si la plateforme politique peut être élaborée exclusivement sur ses propres bases et donc en complète autonomie, l'engagement sur le terrain de l'économie suppose la négociation et le compromis comme l'ont compris les syndicats dans la négociation de leurs conditions de travail. En somme, on ne saurait oublier que l'économie est à dominante capitaliste.

L'économie sociale et l'économie capitaliste

Même si son importance est généralement sous-estimée⁴, l'économie sociale est relativement marginale par rapport à l'économie capitaliste. C'est pourquoi

4. Cela est particulièrement vrai au Québec où l'économie sociale représente l'un des piliers de l'économie contrôlée par les Québécois francophones (LÉVESQUE, 1989).

l'économie sociale ainsi entendue ne constitue une solution appropriée ni au problème de la crise de l'emploi, ni à celui de l'appauvrissement. L'économie sociale représente cependant un **révélateur, un laboratoire**, aussi bien de nouvelles demandes que de nouveaux besoins. Elle nous fait réfléchir à la fois sur ce qu'est le social et ce qu'est l'économique. Elle montre que les frontières entre l'économique et le social ne sont pas étanches puisque l'économie sociale, c'est à la fois le marchand, le non-marchand et le non-monétaire. Elle nous révèle que l'économique et le social ne peuvent être dissociés, à moins de coût sociaux très élevés et d'exclusions ayant également des conséquences très graves.

Ce que nous appelons **économie sociale** correspond donc, en gros, à la vision que les mouvements sociaux se font de l'économie comme ensemble d'activités (de production de biens et de services) devant être socialement orientées. Elle correspond également à un ensemble d'entreprises, d'associations et de regroupements qui reconnaissent, dans leurs règles de répartition du pouvoir, que l'économie est aussi sociale, qui la reconnaisse aussi bien au niveau de l'input (où l'on retrouve non seulement du marchand et des salaires mais également de la coopération, de l'aide de l'État, du travail domestique, etc.) qu'au niveau de l'output (où l'on retrouve non seulement des biens et services mais également des conséquences sociales en termes de développement régional, de qualité de vie, d'environnement, etc.). Pour ces entreprises dites d'économie sociale, le pouvoir ne peut être donné exclusivement aux actionnaires puisque le capital ne constitue qu'un input parmi d'autres.

Par ailleurs, toute économie y compris l'entreprise capitaliste fait appel au social et à la coopération, mais elle ne le reconnaît pas. Ainsi, l'entreprise capitaliste a tendance à ne reconnaître que la dimension marchande et à ne donner du pouvoir qu'aux actionnaires, qu'à ceux qui apportent les capitaux, négligeant aussi bien tout ce qui est en amont (y compris le travail invisible des femmes) que ce qui est en aval (les conséquences négatives de l'économie). Même l'État a tendance à ne comptabiliser que les activités marchandes comme en témoigne le PNB. L'indice de développement humain (IDH) et l'indice de pauvreté pour les pays industrialisés (IPH-2) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) constituent des pas timides dans la bonne direction. Par conséquent, notre engagement dans l'économie sociale telle que nous l'entendons ne doit pas nous empêcher de formuler des demandes de transformation de l'ensemble de l'économie capitaliste, des demandes de démocratisation, des demandes de responsabilisation des entreprises, des demandes de développement durable, etc.

LA QUESTION D'UN REGROUPEMENT DES DIVERSES COMPOSANTES

La question d'un regroupement autonome des diverses composantes de l'économie sociale constituait le troisième objectif du Rendez-vous. Même si son comité d'orientation était relativement représentatif, le Chantier de l'économie sociale comme les autres était une créature du gouvernement dans le cadre d'une opération de concertation initiée par la Conférence sur le devenir social et économique du Québec de mars 1996. Devenu entre-temps OBNL, le Chantier de l'économie sociale doit maintenant exister par lui-même. Se pose alors la question non seulement de sa représentativité mais également de sa mission.

À l'exception de Nancy Neamtan, qui a fait en quelque sorte l'état de la question de l'avenir du Chantier de l'économie sociale, la plupart des intervenants qui en ont parlé se sont limités à affirmer sa nécessité sans pour autant en préciser la nature. Pour notre part, tout en affirmant que l'État doit contribuer au développement des initiatives de l'économie sociale comme il le fait dans d'autres domaines jugés importants, nous affirmons la nécessité d'un regroupement autonome pour bien représenter cet ensemble formé de mouvements sociaux, de regroupements sectoriels et territoriaux et d'entreprises et d'associations. La mission doit d'abord inclure celle de bien représenter et de concerter les diverses composantes de l'économie sociale pour ensuite élaborer une vision cohérente de son développement, en assurer la promotion et, enfin, contribuer concrètement à son développement et à sa diffusion à l'échelle de la société. À cette fin, ce regroupement autonome doit disposer d'une équipe de professionnels et être doté d'instruments financiers adéquats. Nous pensons qu'un tel regroupement est absolument nécessaire à ce moment-ci.

CONCLUSION

Le Rendez-vous a donc mis de l'avant une conception large de l'économie sociale qui inclut tous ceux et celles qui y sont directement engagés et qui appartiennent à la société civile, en l'occurrence, aussi bien l'ancienne économie sociale que la nouvelle, aussi bien les mouvements sociaux et groupes porteurs que les initiatives concrètes, aussi bien les regroupements sectoriels et territoriaux que les groupes de soutien. Ces divers acteurs ont en commun de reconnaître que l'économie est plurielle et réductible ni au marché, ni à l'État ; qu'elle est non seulement économique mais également sociale. En conséquence, le pouvoir ne peut être laissé aux seuls actionnaires. De même, le bilan des activités ne peut être complet sans la prise en considération de

la rentabilité sociale. Cette dimension sociale de l'économie ne peut être réalisée sans une pratique démocratique puisque, sans elle, il est impossible de définir l'intérêt collectif et même général autrement que par la seule recherche de l'intérêt individuel. Cette conception ne peut s'épanouir sans un développement de la solidarité et sans liaison avec les mouvements sociaux porteurs de projet de société. Dans cette visée, la conception large de l'économie sociale mise de l'avant au Rendez-vous se veut vision engagée et non pas une vision fondée sur le plus petit dénominateur commun. On comprendra que les uns et les autres puissent à l'occasion se sentir remis en question.

Ainsi, le Rendez-vous a bien montré que des entreprises comme le Mouvement Desjardins (qui a d'ailleurs soutenu financièrement le Chantier et de nombreuses initiatives d'économie sociale) de même que d'autres entreprises de cette génération se trouvent remises en question par les militants des initiatives plus récentes. Nous faisons l'hypothèse que ce questionnement pourrait être positif du point de vue de l'intérêt général. En premier lieu, les générations nouvelles et anciennes peuvent tirer profit de leurs forces et faiblesses respectives. D'une part, les institutions plus anciennes sont en quelque sorte revitalisées par leur appartenance à un tel mouvement et invitées à une plus grande ouverture sur la société. D'autre part, les initiatives plus récentes reçoivent une crédibilité à travers leur appartenance à un ensemble qui a donné des réalisations dont l'absence handicaperait sérieusement la société québécoise. Les diverses générations de l'économie sociale présentent donc des forces et faiblesses différentes. La présence des mouvements sociaux pourrait permettre à ces diverses générations de miser plus sur leurs forces respectives que sur leurs faiblesses de manière à contribuer à une avancée dans la démocratisation de l'économie et des services collectifs. Il s'agit d'un défi qu'il nous semble nécessaire de relever si l'on ne veut pas s'en remettre au plus petit dénominateur commun ou encore à un repli frileux laissant chacune des composantes à sa dynamique propre. Pour le moment, la solidarité entre les composantes doit prendre forme dans un regroupement autonome et représentatif qui mise sur un fonctionnement pleinement démocratique. À cette fin, il ne faut donc pas hésiter à solliciter l'aide de l'État puisqu'il en va de l'intérêt général.

Certaines personnes ont été surprises que parmi les intervenants et intervenantes, on ne comptait aucun représentant de l'État. Cela était manifestement voulu même si nous pensons que le gouvernement québécois et le gouvernement fédéral ne sauraient ignorer l'économie sociale. Mais les objectifs exposés précédemment ne pouvaient être atteints qu'à partir des acteurs relevant de la société civile. Nous ne voulions pas dire que les acteurs politiques ne doivent pas débattre de la question et soutenir l'économie sociale. Au contraire. Avec la reconnaissance de l'économie sociale par l'État

québécois, il fallait à tout prix que l'économie sociale s'identifie elle-même publiquement selon toutes ses composantes. Autrement, il y avait le danger de laisser à l'État le soin de parler au nom de l'économie sociale et surtout de dire ce que devrait être l'économie sociale. La plupart des États sont enclins à instrumentaliser l'économie sociale, à faire de cette dernière un simple instrument de leurs politiques (Lévesque, 1990). À chaque fois que cela se produit, il s'ensuit un appauvrissement de l'économie sociale, voire une dégénérescence. L'histoire fournit de nombreux exemples d'une telle récupération à sens unique comme le montre éloquentement le dossier des coopératives dans l'ex-URSS et dans plusieurs pays africains. Un gouvernement ne peut aider efficacement un mouvement comme celui de l'économie sociale sans favoriser son autonomisation. Le dossier des coopératives au Québec montre que cela est possible même si plusieurs erreurs ont été commises dans un passé relativement récent, comme en témoigne, entre autres, le dossier des Cooprix et des Coopératives de pêcheurs.

Bibliographie

- BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE (1992). «Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat», dans DAIGLE, Gérard et Guy ROCHER (sous la direction de), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, 713-747.
- LÉVESQUE, Benoît (1997). «Démocratisation de l'économie et économie sociale», dans LAFLAMME, G. LAPOINTE, P.-A. et al. (sous la direction de), *La crise de l'emploi. De nouveaux partages s'imposent*, Québec, Presse de l'Université Laval, 87-123.
- LÉVESQUE, Benoît (1990). «State Intervention and Development of Cooperatives (Old and New) in Quebec (1960-1988)», *Studies in Political Economy*, printemps, 231-244.
- LÉVESQUE, Benoît et Yves VAILLANCOURT (1998). *Les services de proximité au Québec : de l'expérimentation à l'institutionnalisation*, Montréal, Cahier du CRISES et Cahier du LAREPPS.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) [1998]. *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, Paris, Économica, 254 pages
- VAILLANCOURT, Yves (1995). *La communautarisation, une alternative à la privatisation dans le réseau de la santé et des services sociaux*, Montréal, Services aux collectivités de l'UQAM.